

Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

Semaine de la Médiation, du 17 au 22 octobre 2016

Chers médiateurs, chers collègues,



Dans le cadre de la deuxième édition de la **SEMAINE DE LA MEDIATION**, nous vous sollicitons pour ouvrir vos services de médiation.

En janvier et lors de l'AG nous avions initié un sondage pour connaître votre avis concernant les prochaines manifestations de la Semaine de la Médiation.

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce **sondage** en aussi grand nombre. Ce sondage (*résultat en p4*) nous a permis de mettre en lumière vos propositions. Le thème qui en est ressorti est « **le Médiateur et sa pratique** ». Ce thème pourra être abordé sous forme d'atelier de réflexion ... au cours de la semaine et jusque fin janvier 2017. Vous êtes donc les initiateurs de cette semaine, nous avons tenu à vous suivre dans vos demandes.

Cette semaine sera un moment privilégié pour faire connaître les médiations et nos services auprès d'un public toujours plus large. Aussi nous vous sollicitons pour **ouvrir** vos services au public mais aussi aux différents professionnels, médiateurs, psychologues, travailleurs sociaux, policiers, médecins...
Cette ouverture peut se faire quelques heures, une demi voire une journée sous forme d'accueil/infos, d'atelier de réflexion, d'atelier sur la médiation, de sensibilisation ...

Un **colloque** est organisé le jeudi 20 octobre (9h à 17h), en collaboration avec la Commission Fédérale de Médiation. Réservez votre journée pour y participer... Privilégiez les autres journées pour ouvrir votre service en y organisant une activité. Besoin d'aide ? N'hésitez pas à nous contacter.

Plusieurs services ont déjà transmis leurs idées (liste en p3).

Faites vos propositions... Nous assurerons la publicité de l'événement dans les médias locaux et nationaux. Il s'agit d'une publicité gratuite pour vous... une manière de faire connaître la médiation, nos associations, nos centres ou services de médiation au public de la région.

Nous avons des affiches, documents, Newsletter de l'UBMP... mis à votre disposition pour l'occasion.

Merci d'envoyer vos suggestions au secrétariat : secretariat@ubmp.bupb.org Bien à vous,

Hélène van den Steen Présidente UBMP-BUPB-BUPM

NL p 3

Conseil de Direction

Hélène VAN DEN STEEN, présidente Paul BOURGEOIS, vice-président Monique DEPAUW, trésorière Ghislaine DELVIGNE, secrétaire Sehriban SARITAS, Laurence HANIN-JAMOT, Maria RUISI, Brunhilde CALEWAERT, Almudena VAQUERIZO GILSANZ, Grégory SIMON n°4 – juillet-août-septembre 2016

SOMMAIRE

- Editorial
- Agenda: Conseils de Direction, Intervisions, réalisations, projets, articles, infos ...

conférences : août/sept. - Films...

Bibliothèque



CONSEILS DE DIRECTION

Lundi 05/09/16 de 14h à 18h av. de Mars 19, 1200 Bruxelles Jeudi 6/10/16 de 14hà 18h av. de Mars 19, 1200 Bruxelles Lundi 14/11/16 de 14h à 18h Hôtel de ville de/à Namur Lundi 12/12/16 de 14h à 18h Commission communautaire NL Bruxelles 1000

INTERVISIONS

Jeudi 15/09/16 de 18h à 20h30 av. de Mars 19, 1200 Bruxelles Org. Monique De Pauw monique.depauw@ubmp-bupb.org

Jeudi 6/10/16 de 10h à 12h

Université de Paix à Namur Org. Almudena Vaquerizo

almudena.vaquerizo@ubmp-bupb.org

Mercredi 9/11/16 de 10h à 12h Hôtel de ville de/à Namur Org. Sehriban Saritas sehriban.saritas@ubmp-bupb.org

date à venir en décembre 2016

Intervision in English, Français & Nederlands 1030 Bruxelles Org. Laurence Hanin-Jamot laurence.hanin@ubmp-bupb.org



Paraît 4 fois par an

Janv./Févr. – Avril/Mai -Août/Sept. - Nov./Déc.





Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

Axes principaux d'actions de l'UBMP pour 2014-2016

- Défendre et protéger la profession en associant tous les médiateurs
- Assurer une visibilité de la profession auprès des pouvoirs publics.
- Regrouper et unir les médiateurs professionnels des champs multiples et variés
- Promouvoir la médiation auprès du public et des pouvoirs politiques et informer c'est-à-dire faire connaître la médiation et ses différents champs de pratique auprès des écoles, du grand public, des décideurs, des médias...

Pour participer à nos réunions - contactez un responsable ou le secrétariat via email

Intervisions: Sehriban Saritas & coll. - sehriban:seritas@ubmp-bupb.org
Ethique et déontologie: Maria Ruisi & coll. - <a href="mailto:maria:

Acteurs en médiation : Monique De Pauw & coll. - monique.depauw@ubmp-bupb.org

Reconnaissance du titre: Grégory Simon <u>gregory.simon@ubmp-bupb.org</u> & Hélène van den Steen Site UBMP & Newsletter: Laurence Hanin-Jamot <u>ubmp.bupb.news@gmail.com</u> & Hélène van den Steen Promotion médiations (assurances, mutuelles...): Brunhilde Calewaert & coll. – <u>brunhilde.calewaert@ubmp-bupb.org</u>

Commission Fédérale de Médiation – Nous avons 8 représentants

ECHOS DU SITE - une vitrine de l'UBMP vers l'extérieur Actuellement le site internet est en rénovation

- Sur le <u>bloa</u> mise en ligne de différents articles en lien avec la médiation, le médiateur et sa pratique;
- Information concernant les possibilités de stages pratiques ;
- Profil professionnel « Médiateur » approuvé par le Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion Sociale – le 1/07/2011 (s/ site);
- Diffusion de document sur l'Assistance judiciaire en médiation (s/ site);
- Mise en place d'un annuaire à venir Bibliothèque (s/ site);
- Formations organisées par nos membres toutes les formations (s/ site);

http://ubmpbupb.org/



Les Instituts d'Enseignement de Promotion Sociale organisés/subventionnés par la Communauté française proposent une formation « **Spécialisation de médiateur** » avec **diplôme de la Communauté française.**

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale -**Institut Roger Guilbert** Cours pour éducateurs en fonction IPEPS - Seraing - Réseau Provincial Réseau Cocof - CPSE (asbl) Rue C. Trouillet, 48 – 4100 Seraing Campus Céria Réseau libre Tél.: 04-330.72.91/96 - N° Vert: 0800 14 162 av. Emile Gryson, 1 Rue des Fortifications 25 anne.faniel@provincedeliege.be -1070 Bruxelles 4030 Liège psseraingsup@provincedeliege.be Tel. 02/526.75.40/41 -Tel: 04/ 343 00 54 http://www.mafuturecole.be http://www.ceria.be/irg info@cpse-liege.be

Finalités et contenus de la formation

La formation s'adresse à tout professionnel de la relation qui souhaite développer ses capacités d'intervention dans des situations difficiles voire conflictuelles. Cela peut concerner de nombreux secteurs tels que les conflits familiaux, le divorce, l'aide à la jeunesse, les conflits et la violence dans les écoles, les quartiers, la cohabitation interculturelle, le milieu pénal, les relations d'équipe, l'entreprise, le domaine civil et commercial... La place de la médiation dans ces différents secteurs est en développement. Les étudiants, tout en assimilant les modèles de médiation proposés, participeront à ce mouvement de recherche et d'ouverture sur la médiation et sur le rôle de médiateur.

Cette **spécialisation** développe une approche multidisciplinaire pour former efficacement des médiateurs aptes à gérer de manière humaine les conflits vécus par des individus ou par des organisations. Grâce aux différents volets développés dans la formation, vous exploitez vos compétences de médiateur dans les divers secteurs.

La démarche multidisciplinaire renforcée par des stages et des séminaires va ainsi permettre d'appréhender le contexte dans lequel se déroule la crise. L'observation, l'écoute active, la décentration, la gestion des émotions, le décodage institutionnel, la pratique philosophique sont des moyens mis en œuvre pour analyser les situations conflictuelles.

En tant que médiateur vous serez capable de créer des conditions propices à la recherche de piste de changement et en dégager des solutions créatives sans perdant.





Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

WEEK VAN DE BEMIDDELING van 17/10/2016 tot 22/10/2016

Beste bemiddelaars, beste collega's,

In het kader van de tweede editie van de week van de bemiddeling, nodigt het BUPB jullie uit de deuren van jullie diensten te openen voor professionelen en het publiek. Tengevolge de resultaten van de opiniepeiling en de algemene vergadering van 2016 werd het thema "de bemiddelaar en zijn praktijk" naar voor geschoven.

Om dit te verwezenlijken zijn verschillende keuzes mogelijk: het openen van jullie deuren voor het promoten van de bemiddeling, workshops, uitwisselingen, sensibiliseren,... met betrekking tot het vooropgestelde thema.

Waar u zich ook bevindt in België, besteed een halve dag of een paar uur aan deze activiteit.

Op donderdag 20 oktober 2016 wordt een conferentie georganiseerd in samenwerking met de Federale Commissie voor Bemiddeling. Verdere informatie zal u hieromtrent later ontvangen.

We hebben jullie hulp nodig om samen een geslaagde week van de bemiddeling te voorzien. Aarzel ook niet om promotioneel materiaal aan te vragen aan de BUPB: affiches, documenten, newsletters...

Hoesjes zijn speciaal voor de gelegenheid aangemaakt en gratis te verkrijgen.

Bovendien wordt er publiciteit voor het evenement gepromoot in lokale en nationale media. Een manier om bekendheid te verschaffen aan de bemiddeling, onze verenigingen, centra of diensten ten voordele van het publiek uit jullie regio. Gratis publiciteit voor allen! De BUPB rekent op jullie. "Open onze deuren voor bemiddeling" tussen maandag 17 oktober 2016 en vrijdag 21 oktober 2016! Met vriendelijke groeten,

Het Directiecommissie

17 au/tot 22/10/2016 - Semaine de Médiation/week voor bemiddeling

2ème édition de la semaine de la médiation initiée par l'UBMP-BUPB-BUPM

Bruxelles 1070 - Ma 18/10/2016 de 9h30 à 17h30 - Sensibilisation à la médiation interculturelle

Org.: Sehriban Saritas & Hélène van den Steen - helene.vds@ubmp-bupb.org

Lieu: Anderlecht

Namur 5000 - Ma 18/10/2016 de de19h à 22h Conférence interactive: « La créativité en médiation »

Org. : Almudena Vaquerizo Gilsanz – <u>almudena.vaquerizo@ubmp-bupb.org</u> Lieu : Université de Paix - Boulevard du Nord, 4 à Namur - Prix: gratuit

Bruxelles - Ma 18/10/2016 de 14h00 à 16h30 - Porte ouverte

Org. : Services de Médiation – 19 communes de Bruxelles

Réseau des Services Publics de Médiations de conflits interpersonnels – Bruxelles-Capitale

Bruxelles 1060 - Me 19/10/2016 de 10h à 12h - Porte ouverte

Org. : Hélène van den Steen - helene.vds@ubmp-bupb.org

Lieu: Centre Européen de Médiations (asbl) - 119 rue Hôtel des Monnaies -1060 Bruxelles

Bruxelles 1000 - Je 20/10/2016 de 9h à 17h - Colloque « médiation »

Org : Commission Fédérale de Médiation Lieu : Passage 44 – 1000 Bruxelles

Namur 5000 - V.21/10/2016 de 9h à 12h et de 13h à 16h - Ateliers 1 & 2

Inscription : Sehriban Saritas - sehriban.saritas@ubmp-bupb.org

Lieu : salle « Maison des citoyens » accueil dès 8h30

Contenu : Atelier « Le médiateur et sa pratique" - Prix: gratuit

- 1. "Impasses et difficultés dans la pratique"
- 2. "La mallette à outils du Médiateur Techniques d'interventions".





Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

Nivelles - Ve 21/10/2016 - Formation de 13h à 16h30 - « Permanence au Tribunal de la Famille »

Org.: Brunhilde Calewaert - brunhilde.calewaert@ubmp-bupb.org et Véronique Wendrickx de la Forestière

Lieu: Nivelles

Liège - Ve 21/10/2016 - Porte ouverte de 14h à 18h

Org: José Teixeira – info@mediation-centre.be ou 04367.77.77

Lieu: Liège - av. Warnant, 22 - 4020 Liège

Les informations complètes ainsi que d'autres nouvelles seront dans la prochaine Newsletter.

Meer informatie zal u hieromtrent later ontvangen. Danke voor uw voorstel – Merci pour vos propositions.



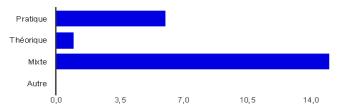
Sondage sur la semaine de la médiation - les résultats



Union Belge des Mediateurs Professionnels Belgiscue Unie van Professionele Bemiddelaars Belgiscue Union der Professionellen Mediatoren Belgian Union of Professional Mediators

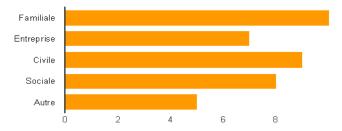
Sondage UBMP-BUPB-BUPM SEMAINE DE LA MEDIATION 17 au 22 octobre 2016

Souhaiteriez-vous un sujet?



Pratique 28.6% Théorique 1% Mixte 71.4% Autre 0%

Souhaiteriez-vous un sujet en lien avec la médiation...



Familiale	47.6%
Entreprise	33.3%
Civile	42.9%
Sociale	38.1%
Autre	23.8%

Souhaiteriez-vous un sujet en lien avec le médiateur ...

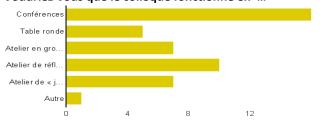


Le métier	85.7%
La déontologie /	33.3%
éthique	
Autre	4.8%

Souhaiteriez-vous un sujet transversal? Lequel?

L'essentiel des réponses concerne un sujet pratique, la personne du médiateur, les difficultés de sa pratique comme par exemple le harcèlement et la prise de pouvoir que ce soit pour les parties ou envers le médiateur ou encore intégrer une expertise technique dans une médiation...

Voudriez-vous que le colloque fonctionne en ...



Conférences	76.2%
Table ronde	23.8%
Atelier en groupe	33.3%
Atelier de réflexion	47.6%
Atelier « jeux de rôle »	33.3%
Autre	4.8%







Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

Voudriez-vous une synthèse des débats ...



INFOS - INFOS

Le médiateur exempté de la TVA ?

« Conformément à l'article 44, § 2, 5°, du Code de la TVA, les prestations de services qui ont pour objet l'orientation scolaire ou familiale, ainsi que les livraisons de biens qui leur sont étroitement liées, sont exemptées de la TVA.

Les prestations de services des médiateurs familiaux sont exemptées de la TVA en vertu de cette disposition légale. Les prestations fournies par les avocats en tant que médiateurs familiaux sont par conséquent exemptées.

D'autres exemptions de TVA sont aussi susceptibles de s'appliquer, telle que l'exemption en faveur des conférenciers (article 44, § 2, 8°, du Code de la TVA) et l'exemption relative aux contrats d'édition d'œuvres littéraires et artistiques conclus par les auteurs (article 44, § 3, 3°, du Code de la TVA), pour autant que toutes les conditions d'application de ces dispositions légales soient remplies. »

La médiation prise en compte par l'employeur – la mutuelle – l'assurance RC ... !

Des **employeurs**, **Actiris**, Certaines mutuelles et assurances interviennent pour une part (10 € à 20€) dans le prix d'une séance de médiation. Un document est à compléter par le médiateur pour chaque séance (date, coordonnées du médiateur et des intéressés). Un exemplaire du document peut être fourni à la demande (helene.vds@ubmp-bupb.org).

N'oublions pas **l'assistance judiciaire en médiation** (intervention 40€/h indexé/médiation + 50€ frais de dossier). Si vous êtes agréés par la CFM – acceptez l'assistance judiciaire.

UBMP-BUPB-BUPM: l'Union Belge des Médiateurs Professionnels est une Union professionnelle créée en 2003, reconnue par le Conseil d'Etat en 2006 et par le SPF Economie comme Fédération Nationale Professionnelle en 2014. Elle regroupe des médiateurs exerçant dans de multiples champs. Elle a pour mission de promouvoir la médiation et d'assurer le développement de la profession. www.ubmp-bupb.org

L'UBMP accueille, comme membre adhérent, toutes personnes intéressées par ses activités (ex: personnes de confiance, experts, parents...). Les membres effectifs sont médiateurs professionnels.

Nous recherchons des salles pour nos assemblées, séminaires, fêtes....

Vous avez une proposition? Contactez notre secrétariat via email: secretariat@ubmp-bupb.org

Le Petit Poucet de l'an 2075

Il était une fois en l'an 2075 un charmant enfant surnommé Petit Poucet par son grand-père. Petit Poucet est issu d'une famille complexe, plusieurs fois recomposée. il aimerait retrouver la trace de ses ancêtres et des êtres chers qui sont passés dans sa vie. Toutes ces personnes n'ont-elles pas contribué à faire de lui ce qu'il est aujourd'hui ?

Chacun de ses parents, croyant bien faire et faciliter ainsi les transitions, a désintégré plusieurs disquettes de l'album cybernétique de famille. pour effacer les erreurs ou oublier les blessures, les hologrammes et les souvenirs des anciens conjoints et leurs enfants sont allés au recyclage cosmique. Autant de grands noirs ...

Heureusement que grand-père est là ! Heureusement surtout que sa mémoire technocompacte est fidèle et que son cœur est aimant ! Ses souvenirs arrivent à la rescousse de Petit Poucet comme autant de précieux cailloux blancs sur le chemin ténébreux de sa recherche. Grand-père, qui a connu les livres en papier, disait souvent :

« Tourner la page, d'accord, mais sans la déchirer ! On ne refait pas sa vie, on la continue. »

Bonne route Petit Poucet







Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

INFOS - INFOS



Etre parent: une série de films pour expliquer les enfants. La MJC Lorraine collabore depuis 5 ans avec le Dispositif de Réussite Educative de Laxou. « Nous avons observé que beaucoup de parents se sentent démunis face à certains problèmes et parfois n'osent ou ne savent pas formuler leurs demandes. C'est de ce constat partagé, qu'est née l'idée d'une série vidéo, à même d'aider ces familles en attente d'un soutien. » voir sur http://www.etreparent.info/#!le-projet/c1p9k



YAPAKA Yapaka.be (http://www.yapaka.be/) retrouvez des informations, des vidéos, des livres, podcasts, des ations ... sur différents sujets, thématiques, notamment sur la GARDE ALTERNÉE: LES BESOINS DE L'ENFANT, LA GARDE RNÉE: PAS POUR LES TOUT-PETITS ... Vidéos notamment « http://www.yapaka.be/page/web-documentaire-un-enfant-difficile-a-toujours-quelque-chose-a-nous-dire »



Diverses **applications** se sont mises sur le marché pour propc séparés une assistance pour les aider à s'organiser en facilitant les échanges d'informations autour de l'enfant que ce soit sur l'emploi du temps, les finances les souvenirs...Quelques exemples :

Le suisse Easy2family, le français Family Facility et le belge 2houses.com.

Garde partagée?

Des outils pour s'organiser!

Rapide tour d'horizon et sous réserve de changement des concepteurs :

easy family
Easy 2 Family

Calendrier, journal, vacances, finances et informations

le calendrier permet d'être toujours au courant de l'agenda de ses enfants, on y ajoute un évènement, ça envoie une alerte SMS en cas de changement, etc. Toutes les données du même compte sont partagées entre les 2 parents pour qu'ils puissent, à distance, donner et recevoir les informations concernant l'enfant. Partie gratuite.

Suisse parents pour qu'ils puissent, a de http://www.easy2family.com/



Family

Family

Gestion des gardes, d'établir des plannings et des calendriers, d'effectuer des paiements, de stocker et d'éditer des documents. Le site garantit à ses utilisateurs une grande sécurité quant au stockage de documents administratifs et juridiques. Deux formules sont proposées : une formule gratuite avec un accès limité et une formule Premium qui donne accès à toutes les fonctions. Cette dernière est accessible à partir de 2.50 euros/mois. http://www.family-facility.com/



France

Calendrier à personnaliser, échange, fêtes, anniversaire. Un mail est envoyé à chaque changement, messagerie incluse, différents onglets dépense, paiement, liste de souhait, pension alimentaire, journal, album, informations...

2houses

Partie gratuite - accès plusieurs langues - https://www.2houses.com/

Belgique

Article: http://www.latribune.fr/technos-medias/garde-alternee-la-technologie-au-secours-des-parents-separes-510896.html

Le divorce (pour rappel) - Belgique -

A lire notamment dans cet article: http://www.droit-divorce.be/divorce-consentement-mutuel.html

Projet de loi sur le Divorce - Liste de médiateurs - France -

Vous trouverez ci-joint quelques articles à lire sur le sujet controversé actuellement du divorce hors Justice.

Le divorce :

- $-\frac{http://actu.dalloz-etudiant.fr/le-billet/article/le-divorce-sans-juge/h/10541e4a7ed56a714b550219f6a85cba.html}{2}$
- https://jpbsmediation.wordpress.com/author/jpbsmediation/
- http://www.efl.fr/actualites/particuliers/centres-interet-vie-privee/details.html?ref=ui-f59faaef-8d6e-424e-832a-df01be00d319 Et divers article sur le sujet dans la presse ...

http://www.fenamef.asso.fr/mediation-familiale/actualite/item/844-projet-de-loi-justice-du-xxi%C3%A8me-si%C3%A8cle 844

La liste :

- http://www.village-justice.com/articles/Chemin-epines-Mediation,22337.html
- https://jpbsmediation.wordpress.com/2016/05/23/position-de-la-plateforme-de-la-mediation-francaise-relative-a-certaines-dispositions-du-decret-du-26-avril-2016-modifiant-le-code-de-procedure-civile-et-a-un-amendement-au-projet-de-loi-sur-l/
- $\underline{\text{http://www.village-justice.com/articles/Alerte-partir-mai-2016-discute,22177.html\#IUIOgh11uRLwCY0R.99}$



6



Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

CARTE BLANCHE « Oui à une définition de la médiation »

Les principaux auteurs qui ont étudié la médiation ont tous veillé à en décrire toutes les caractéristiques et les limites, la mettant ainsi en évidence comme un processus dynamique et spécifique à côté d'autres pratiques déjà existantes. Mais lorsqu'il s'est agi d'inscrire la médiation dans l'ensemble du corpus législatif, tant au niveau européen que national, les législateurs n'ont pas été aussi précis. Peut-être avec l'espoir un peu vain que le flou terminologique inscrit dans la loi ou dans les directives favoriserait le développement de la médiation.

Ce n'est pas ce qui s'est produit, et on peut affirmer, les chiffres sont là, que ce flou terminologique a contribué à enfermer la médiation (et les médiateurs) dans une grande confusion. Non seulement, ce vocable est devenu un mot-valise, qu'on utilise à toutes les sauces, mais il crée, pour ceux qui la pratiquent comme pour ceux qui y font appel, un brouillard plus qu'un horizon. Il suffit d'aller voir sur Google les résultats obtenus avec le mot « médiation » pour s'en convaincre. C'est bien sûr un mot porteur : mais que veut-il vraiment dire ?

Ce flou terminologique est grave : il met en péril l'existence même de la médiation, dans la mesure où l'emploi de ce vocable, tant par les autorités que par les médias, nous place devant un gros problème de confusion. Des concepts – dont le nôtre – aussi chargés de sens sont employés en dépit du bon sens, au mépris, ou à l'oubli du premier mot du respect de l'homme : son langage. Comme l'écrit Paul Valadier² : « Moins ces concepts ont de compréhension, plus ils ont d'extension. On croit s'entendre, mais personne ne sait au juste ce que parler veut dire, à commencer par ceux qui écrivent. Babel, c'est la fausse unanimité sur les mots ».

D'urgence, il faut un moratoire terminologique, invitant le Parlement à ne plus recourir aux mots médiation et médiateurs, tant qu'il ne sera pas doté d'une définition qui distingue la médiation de la conciliation et de l'arbitrage – définition qui mette en évidence la spécificité et les différences entre ces pratiques.

Il faut aussi un moratoire législatif. Des textes en discussion présentent le risque de scléroser la médiation en lui assignant des objectifs étrangers à sa nature, en l'enfermant dans un régime juridique inapproprié. Le médiateur risque de devenir non seulement un auxiliaire de justice mais plus encore un auxiliaire du juge. La déontologie du médiateur lui impose la confidentialité, en grand danger d'être violée dans des textes en cours d'examen : en France, un rapport pourrait être exigé du médiateur. La médiation n'a rien à voir avec une « justice douce ».

Faut-il aussi rappeler ici que l'objectif d'une médiation n'est pas seulement la résolution de conflits, contrairement à ce que beaucoup pensent. Une médiation est aussi la naissance ou la renaissance de relations nouvelles, un travail sur le lien.

La base des garanties que peut offrir tout médiateur, c'est la rigueur et la qualité de sa formation de base et permanente. Une formation qui apporte les compétences requises et qui rende possible une écoute active, une formation qui interpelle le candidat médiateur dans ses certitudes comme dans son histoire personnelle. N'importe qui ne peut se prétendre médiateur : c'est le fruit d'un travail long et exigeant.

La démarche que mènent aujourd'hui les médiateurs n'a rien d'un combat corporatiste. Au contraire nous défendons l'unité fondamentale de la médiation qui conduit à ne pas la segmenter en fonction d'expertise résultant de formations antérieures. La médiation, pleinement reconnue sur le plan terminologique, constituera une force et une garantie lorsqu'il sera question de la reconnaître dans le champ des professions de notre pays.

le Conseil de Direction de l'UBMP Bruxelles, le 6 juin 2016

Ce document inspiré du texte de « mobilisation de Mme le professeure M. Guillaume-Hoffnung » & http://www.fnuja.com/MEDIATION-ALERTE-a2160.html est proposé à la signature d'associations et de médiateurs

Cette pétition est très importante et nécessite notre aide. Clique ici pour en savoir plus et signer:

https://secure.avaaz.org/fr/petition/association de mediateurs mediateurs Oui a une definition de la mediation/?mJkyTkb ou https://www.change.org/p/oui-%C3%A0-une-d%C3%A9finition-de-la-

m%C3%A9diation?recruiter=563934089&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive

² L'Actualité religieuse, Paris, n° 153, 15 mars 1997, p. 17.



7

¹ « La médiation est un processus volontaire d'établissement ou de rétablissement de lien social, de prévention ou de règlement des différends. Ce processus s'effectue au travers d'une communication éthique durant laquelle les personnes s'efforcent de renouer le dialogue pour trouver une solution à leur situation. Au cours de ce processus, un médiateur, tiers indépendant, les accompagne de façon impartiale, et sans influencer les résultats tout en garantissant le respect des intérêts de chacun des participants et la confidentialité des échanges. » Strasbourg, M. Guillaume-Hofnung



Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

Médiation & Conférence de Règlement à l'Amiable.

Par : Jean H. Gagnon³ | 2016-06-15 in « La chronique du médiateur » - Québec -

Il est indéniable que la conférence de règlement à l'amiable (« C.R.A. ») présente des avantages importants dans la recherche d'un règlement à un litige d'affaires. Lesquels?



Depuis 2001, la conférence de règlement à l'amiable (« C.R.A. ») a pris une place de choix en matière de règlement de litiges. Il est indéniable que la C.R.A. présente des avantages importants dans la recherche d'un règlement à un litige d'affaires.

C'est aussi un processus où les services d'un médiateur sont offerts gratuitement et pour lequel les procureurs n'ont pas à investir une quantité importante de temps à rechercher un médiateur compétent et habile et à débattre ensuite entre eux du choix du médiateur, puisque celui-ci est nécessairement un juge et est désigné par le tribunal devant lequel les procédures ont été instituées.

Le fait que le « médiateur » soit un juge du tribunal devant lequel l'affaire a été portée confère aussi à l'institution une crédibilité certaine qui incite les parties à rechercher un règlement. Malgré ses avantages indéniables, la C.R.A. n'est pas un remède miracle qui convient à toutes les situations.

Procédures judiciaires instituées

Tout d'abord, la C.R.A. ne peut avoir lieu qu'après que des procédures judiciaires aient été instituées. Ceci implique donc que (a) le différend a déjà, dans une certaine mesure, été rendu public, (b) la C.R.A. est tenue tardivement (après que les parties aient déjà décidé de s'engager dans la voie judiciaire), (c) le niveau de détérioration dans les relations entre les parties est, au moment auquel une C.R.A. peut être tenue, fort élevé, notamment en raison de l'institution des procédures judiciaires et, souvent, des allégations qui y sont formulées de part et d'autre.

La C.R.A. impose également certaines contraintes quant à la date à laquelle elle peut être tenue (laquelle dépend en bonne partie de la disponibilité d'un juge pour la présider), au lieu où la « médiation » peut être tenue, quant au moment de la « médiation judiciaire », quant à la durée et au nombre de sessions, quant à l'horaire (les séances de C.R.A. ne pouvant avoir lieu le soir, les week-ends ou les jours fériés) et, dans une certaine mesure, quant aux personnes appelées à y participer (quoique ces limitations n'apparaissent pas au Code de procédure civile).

Le décorum résultant de l'encadrement procédural de la C.R.A. et du fait qu'elle est présidée par un juge peut aussi avoir pour effet de limiter l'expression de certaines émotions et la divulgation de certaines circonstances qui pourraient être utiles à la recherche de la meilleure solution pour les parties.

Enfin, et pour les mêmes raisons, la C.R.A. crée une certaine pression sur les parties qui peut les amener à conclure une entente sur la première solution acceptable qui s'offre à elles et, en ce faisant, à ne pas rechercher la meilleure solution à leurs différends.

Des différences entre médiation et C.R.A.

Plusieurs des caractéristiques de la médiation en font un mécanisme de règlement de différends tout à fait distinct de la C.R.A. En premier lieu, l'un des avantages pratiques de la médiation étant la préservation de la confidentialité du différend, la médiation est, contrairement à la C.R.A., un mode de règlement qui peut être envisagé bien avant que des procédures judiciaires n'aient été instituées.

En deuxième lieu, les avocates et les parties qui choisissent d'aller en médiation ont la liberté de choisir leur médiateur, ce qui leur permet notamment de tenir compte de son expertise, de ses habiletés, de son expérience et de ses connaissances autres que purement juridiques.

En troisième lieu, la médiation offre une plus grande flexibilité que la C.R.A. aux chapitres du moment de la médiation, de l'horaire de la médiation, du nombre et de la durée des séances de la médiation et du temps qui peut y être consacré.

En quatrième lieu, la médiation n'est pas limitée quant à son objet et, en pratique, il arrive souvent que des volets des relations entre les parties qui n'étaient pas l'objet de la mésentente initialement soumise à la médiation s'y ajoutent en cours de route afin de permettre un règlement encore meilleur, et plus complet, de la situation qui a amené les parties à se rencontrer devant un médiateur.

En cinquième lieu, une médiation offre de meilleures chances qu'une C.R.A. que les parties puissent par la suite poursuivre leurs

³ Me Jean H. Gagnon a plus de 40 années d'expérience à titre d'avocat de négociateur, de médiateur et d'arbitre (Québec)



_



Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

relations d'affaires ou convenir de mécanismes, d'échéanciers et de moyens plus élaborés pour y mettre fin de façon plus sereine et structurée.

Enfin, en sixième lieu, mais ce qui constitue probablement la plus importante distinction entre C.R.A. et médiation consiste dans le fait que l'objectif premier d'une médiation bien menée n'est pas seulement de régler un litige, mais d'amener les parties, et leurs procureurs, à rechercher ensemble la meilleure solution possible dans les circonstances.

Cet objectif est fort différent de celui d'une C.R.A. puisqu'il ne s'agit plus ici de fermer un dossier judiciaire mais plutôt d'ouvrir la porte vers une nouvelle entente que les parties reconnaissent comme étant la meilleure alternative dans les circonstances.

Celles et ceux qui vivent encore sous l'impression que la C.R.A. peut remplacer la médiation comme mode de règlement de différends en matière commerciale commettent à mon avis une grave erreur en délaissant un outil important au bénéfice de leurs clients.

Ceci n'enlève rien au rôle important de la C.R.A. pour permettre le règlement de litiges qui en sont rendus à un stade judiciaire quoique, encore une fois, la médiation demeure aussi pertinente même après que des procédures judiciaires ont été instituées.

Le paradoxe de la paix :

« La gestion authentique du conflit

implique que la paix

n'est pas le résultat de l'absence de conflit,

mais sa gestion. » Th. Fiutak

The 10th World Mediation Organization Symposium in Bangkok August 23-26, Bangkok

DATE ET LIEU: 23/08 au 26/08/16 9h à 18h, Dusit Thani Hotel Bangkok, Thaïlande

RENSEIGNEMENT / CONTACT: Courriel: lnfo@saharainc.ca Justicefrancophone@outlook.com
ORGANISATEURS: https://imimediation.org/mediation-conferences, Ms. Nattinee Netraumpai,

Executive Manager Mediation or Ms. Jittrinee Kaeojinda, Case Counsel Mediation at Tel. (662) 0181615

or e-mail to: $\underline{nattinee.n@thac.or.th} \ \ and \ \underline{jittrinee.k@thac.or.th}$

DROIT D'INSCRIPTION : Contact Thailand Arbitration Center (THAC) / en vente jusqu'au 15/07 - 570\$ (price) 9.95\$ (fee)

Description: This symposium is purposely designed to attract leading professionals, academics and scholars interested in mediation and conflict resolution from across the world. This event will act as a catalyst for sharing and exchanging today's knowledge and best practices. The WMO Symposium will be bringing together some of the greatest visionaries and forward-thinking mediation experts and speakers, including lawyers, academics, practitioners, government representatives and members from international organizations, non-governmental organizations and peace movements.

Etats-Unis: ACR 2016 Annual Conference, September 28 – October 1 in Baltimore, Maryland.

DATE ET LIEU: 28/09/16 au 01/10/16

RENSEIGNEMENT / CONTACT : http://www.acrannualconference.org/

ORGANISATEURS: Association for Conflict Resolution

DROIT D'INSCRIPTION: EARLY REGISTRATION ENDS: JULY 15, 2016

Description: »The theme of this year's conference is Principles into Practice, reflecting an emphasis of our commitment by conflict resolution practitioners and the Association for Conflict Resolution to the practical application of our guiding principles for our respective processes. » (Extrait de acrannualconference.org)



MEDIATION





Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

FORMATION CONTINUE - FORMATION CONTINUE - FORMATION CONTINUE

Nouveauté UBMP-BUPB-BUPM

S'approprier sa voix ... un outil du médiateur professionnel.

Formation continue UBMP-BUPB-BUPM à Namur, 26 septembre 2016 de 9h à 17h30

Agrément en cours auprès de la Commission fédérale de Médiation (7h)

La voix représente une fonction neuromusculaire complexe qui met en jeu le corps dans sa totalité, elle trouve sa source dans un élan intérieur lié aux émotions fondamentales et est un message sonore que l'on projette dans l'espace et qui produit un impact sur l'auditeur. Aussi, la voix, par elle-même, définit une identité, elle possède ses caractéristiques propres qui lui permettent d'être unique et reconnue. Dans un métier de relation et d'échanges comme la Médiation, la voix maitrisée peut apporter plus d'assurance, d'autorité naturelle, d'impact, de nuances.

Nous allons pouvoir jouer de cet instrument fabuleux dont nous n'avons pas toujours conscience de la puissance. Le travail sur la voix, signifie aussi, un travail sur le souffle et cette technique est très performante pour la gestion du stress.

Seront aussi abordés, le regard et la gestuelle, car lorsqu'on parle de la Voix, on parle de tout le corps.

DATE ET LIEU: 26/09/2016 de 9h à 17h30 – locaux de l'Université de Paix à Namur

ORGANISATEUR: UBMP-BUPB-BUPM

RENSEIGNEMENT/CONTACT: Laurence Hanin - ubmp.bupb.formation@gmail.com

DROIT D'INSCRIPTION: Prix: 100€ ou 75€ (membre UBMP) à verser sur le compte de l'UBMP-BUPB-BUPM IBAN = BE98-0003-2526-9793 BIC = BPOTBEB1 - Prix comprend : formation, documentation et collations.

 $\textbf{INTERVENANTS: Dominique Wenta,} \ coach \ vocal \ \& \ communication$

Laurence Hanin-Jamot, médiateur agréée

OBJECTIF DE LA FORMATION:

- Découvrir et construire l'instrument vocal : souffle, résonateurs, articulateurs.
- Développer son charisme corporel en ajoutant à la présence vocale, la présence physique : regard, gestuelle
- Réfléchir sur la voix comme outil pour le médiateur, sur les modalités de l'accordage affectif, le partage émotionnel et l'intersubjectivité.

COMPETENCES VISEES:

- S'approprier techniquement sa voix, son expressivité, la maitrise de son charisme
- Savoir repérer dans les situations d'échanges, les intentions, tensions, les états émotionnels et utiliser l'outil voix et corps pour gérer les situations que vit le médiateur avec plus de maitrise et de distance.

PROGRAMME:

Comment s'approprier sa propre voix ? Comment repérer les signes avant coureurs de conflits dans la voie et la gestuelle des personnes en conflit ? Comment le médiateur peut utiliser sa voix dans les entretiens de médiations ? Quelles stratégies à mettre en place face aux situations d'impasses ? ...face à des émotions fortes ?

La journée de formation permet de découvrir les outils indispensables à l'appropriation de sa voix de médiateur, leurs objectifs spécifiques, le contexte d'utilisation, les étapes de mise en œuvre, les avantages et les précautions à prendre, ainsi que des conseils méthodologiques. Présentation de mise en situation.

Le travail se fait avec une alternance de théorie et d'exercices pratiques en groupe et individuels.

METHODOLOGIE : Travail actif, interactions continues avec le public, mises en situations. Présentation d'exemples pratiques.

For médiation



Programme 2016-2017 à Wavre - Espace Columban

- Formation : journée de sensibilisation « Pleine conscience » ou "mindfulness", en lien avec la pratique de médiation 16/09/16 de 9h à 17h
- Médiation transformative, module de 3 jours -
- Temps, rythmes et urgences en médiation le 18/11/16 de 9h à 17h
- Les familles « mosaïques » le 17/03/17 & Médiation et Deep democracy le 12/05/17 de 9h-17h

Les midis de la médiation :

- Le calcul du budget des enfants et des contributions alimentaires le 13/01/17 de 12h30 à 15h30
- Médiation et « caucus » (entretiens individuels) le 10/02/17 de 12h30 à 15h30

Détails et informations : http://www.formediation.be/



10



Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

PMR - Europe - Institut

Événements à venir au 113, rue Dodonée - 1180 Bruxelles

1/07/2016 - Spécialisation en médiation sociale et applications en entreprises;

13 & 22/09/2016 - Exprimer son désaccord de façon positive pour Entreprises et Avocats - 14h;

16 /09/2016 - Formation complète en médiation (base + spécialisation en matières civiles et commerciales) 15 jrs ;

27/09/2016 - Exprimer son désaccord de façon appropriée pour médiateurs 7h.

Détail et information sur : http://www.pmr-europe.com/



Université de Paix asbl

Les formations courtes sont regroupées en 4 catégories.

La liste de trouve dans l'agenda de sept 2016 à juin 2017 : http://www.universitedepaix.org/calendrier-2016-2017

- Vivre ensemble : coopération, estime de soi, cadre de vie...
- Comprendre : croyances, représentations, sens et attitudes...
- Communiquer
- Agir : modes de gestion, méthodes d'animation, négociation, médiation...

Détail et information sur : http://www.universitedepaix.org/



Ateliers: Le champ des possibles

Différents ateliers à thèmes vous sont proposés sur ce site :

- « La traversée des Emotions ... Emois alors ? »
- « La ronde des mots possibles »
- « Paroles de Femmes »
- « La Femme et les cycles de vie»

Détail et information sur : http://www.lechampdespossibles.be/



« La Médiation » Pièce de Chloé Lambert - mise en scène par Julien Boisselier - Paris -

Au théâtre de Poche – Montparnasse / Paris - Prolongation jusqu'au 17/07/2016 Du mardi au samedi 21h – dimanche 15h – 75 Bd du Montparnasse – 75006 Paris / Réservations : +33 (0)1 45 44 50 21 – Prix : de 10 à 35€

« Pierre et Anna sont séparés. Elle se sent trahie. Il se sent persécuté. Ils sont en guerre et pourtant doivent s'entendre pour organiser la vie de leur enfant de trois ans. La médiation familiale qui doit leur permettre de renouer un dialogue pacifique aboutira-t-elle alors que les deux médiatrices s'opposent, elles aussi, sur la manière dont elles doivent conduire cette médiation?» « UN DEBALLAGE INTIME DE PASSIONS VIOLENTES»

Après avoir fait l'expérience d'une médiation familiale, Chloé Lambert a été étonnée par les potentialités dramatiques et comiques d'un tel cadre. Elle précise, «qu'il s'agit d'un lieu clos. Les personnages ne sont vus qu'à l'intérieur de ce décor unique. Ce choix doit permettre de mieux percevoir la manière dont ils évoluent dans le temps (il y a trois entretiens) et comment le discours de l'un amène l'autre à changer de position, à changer de point de vue.

La médiation est donc d'abord un lieu. Au premier plan, on assiste à la confrontation intime d'un homme et d'une femme. Ici, Pierre et Anna, qui se déchirent au sujet de leur enfant et qui viennent, à la demande d'un juge, trouver des solutions concrètes. Ce conflit lui a paru précieux. Car comment élever ensemble un enfant lorsqu'on est séparé, que l'enfant est tour à tour cause, prétexte, objet d'un amour passé mélangé à la haine ? Comment devenir parents malgré tout ? C'est un défi. Banal, certes, mais qui transforme l'enfant en objet et qui peut le détruire. Quelles angoisses animent ce père et cette mère ? Comment préserver cet enfant ? Ces questions remplissent le premier champ dans le cadre. Le sujet du cadre.

Le deuxième champ est celui de l'exercice professionnel des médiatrices qui doivent être impartiales et garantir la confidentialité des échanges. Il confronte donc des professionnelles (Isabelle et Jeanne) à un déballage intime de passions violentes, passées ou présentes, qui concerne l'amour et le trio père, mère, enfant. Comment diriger un entretien dont la matière toute humaine brûle encore en chacun de nous ? Comment résonnent en chacune de ces professionnelles de l'écoute bienveillante les questions que posent Pierre et Anna et leur enfant ? Quelles sont les limites du cadre ?

C'est à partir de ce ressort dramatique, en confrontant chaque personnage à diverses limites que Chloé Lambert a construit son texte. Les limites du professionnel, les limites de chacun, les limites de l'autre.

Ses personnages ne sont pas réalistes. Elle les a choisis excessifs, ridicules, absurdes et violents pour divertir, mais surtout parce que chacun exprime une vérité humaine dans laquelle elle se retrouve. Chloé Lambert espère que le spectateur pourra épouser tour à tour le point de vue de chaque protagoniste, que ses certitudes ne résisteront pas à l'empathie, à la subjectivité, à ce qu'elle appelle la folie du point de vue qui est pour elle, ici le seul moteur de l'intrigue.





Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

Une réalité de la vie l'a toujours surprise : le retentissement dans notre intimité de la découverte de la vie des autres. Comme un effet mécanique et tout émotif, comme une poussée d'Archimède qui nous relie de manière invisible les uns aux autres. C'est ce que Chloé Lambert a essayé d'articuler en s'amusant et en espérant amuser. »

Face au rififi dans les écoles : la médiation - Nouvelle Calédonie -

Ecrit le 17 juin 2016 par **Véronique Mézille** (Nouvelle Calédonie)



Face au conflit, il existe une solution apaisante : la médiation. Afin de sensibiliser les enfants à cette notion, la province Sud, en partenariat avec la ville de Nouméa, invite l'Association « Ressources Pédagogiques pour une culture de non-violence » à présenter son spectacle pédagogique devant les élèves de CM1 des écoles primaires publiques et privées de la province.

Du 20 juin au 8 juillet, ce seront ainsi 3000 enfants qui pourront assister à ce spectacle et se familiariser avec la notion de médiation. Car si le conflit fait partie de la vie, il peut la plupart du temps être résolu par le dialogue, la négociation. Dans ce cadre, la médiation représente une aide extérieure bien utile ; elle permet à une tierce personne d'intervenir, avec l'accord des personnes en conflit, pour rétablir entre elles le dialogue nécessaire à une négociation. Ces personnes retrouvent alors la maîtrise de leur conflit et cherchent elles-mêmes une solution qui satisfasse chacune.

Un spectacle pour découvrir la médiation

Le spectacle Rififi et Médiation permet de se faire une idée précise de ce qu'est la médiation, de découvrir qu'il s'agit d'un procédé efficace et qu'il n'est pas nécessaire d'être un expert pour la pratiquer dans sa vie quotidienne. En mettant l'accent sur les manières d'exprimer clairement, sans jeu de pouvoir, ses ressentis et besoins, il amorce l'apprentissage de relations saines et la prévention des conflits. Cette démarche rend les enfants acteurs de la prévention de la violence.

Un spectacle interactif

« Trois amis, Mimi, Fifi et Fafa, s'amusent joyeusement ensemble quand soudain... surgit le conflit imprévu qui s'envenime rapidement. Comment sortir de cette situation désagréable qu'aucun d'eux n'a vraiment voulue ? Heureusement, Fifi est là avec sa valise "Médiation " : elle coiffe la casquette de médiateur puis sort un à un les "outils" de la valise...et la "magie" de la médiation opère ! Avec leur accord, elle aide Fafa et Mimi à trouver une solution satisfaisante pour chacun. »

e de l'essens-tul

Mr v Mrs
CALL THE MEDIATOR

12

Le spectacle ludique (acteurs-clowns), sécurisant (les jeunes ne jouent pas leurs propres conflits mais aident les clowns avec succès) est également interactif : les clowns demandent des conseils aux enfants dont ils écoutent et apprécient les suggestions. Après une première démonstration, deux jeunes volontaires viennent sur scène pratiquer la médiation, guidés par le clown médiateur.

la casqule tapisune pan

Que contient la fameuse valise « Médiation » ?

- la casquette qui indique que l'on endosse le rôle de médiateur,
- le tapis de la paix autour duquel on s'assied pour discuter,
- une pancarte posant les conditions de la médiation,
- des pancartes-bulles rappelant les questions à poser à chaque protagoniste,
- un "micro" pour parler chacun son tour,
- un "coeur-sac" pour aider à nommer ses sentiments,
- de grandes oreilles pour mieux écouter, en cas de besoin.

INFOS PRATIQUES

- 3 comédiens formés en communication, médiation et gestion des conflits seront accueillis et pris en charge durant 3 semaines en province Sud. - 23 représentations seront programmées du 20 juin au 8 juillet 2016 dans les communes de Nouméa, Mt Dore, Dumbéa, Païta, La Foa, Bourail. - 3000 élèves seront transportés gratuitement par la DES sur les lieux de représentation.

Programme TV "Mr v Mrs: Call The Mediator" - UK

Trois épisodes pour l'instant sont programmés sur BBC Two le mardi soir. http://www.bbc.co.uk/programmes/b07hnn0b "Mr v Mrs: Call the Mediator", programme de télévision qui montre l'exercice de la médiation dans un service anglais où des médiateurs et des personnes en conflit se rencontrent dans des séances de médiation plénière ou indirecte.

La presse britannique est assez partagée sur ce sujet les uns trouvent que c'est un sujet "the most depressing".

D'autres présentent tout ce qui est à faire en médiation, d'autre encore ironise (English sense of humour) ...

En tous les cas cela donne une autre perceptive et montre bien que ce n'est pas une profession facile et demande bien une formation initiale et continue. Les deux premiers épisodes sont déjà passés. C'est assez intéressant professionnellement parlant et éclairant sur les différentes façons d'exercer.



-4/1/1

<mark>UBMP – BUPB – BUPM</mark>

Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

Quelques uns des articles sont soit des extraits soit des liens internet.

THE TIMES:

"The term shuttle diplomacy was invented for Henry Kissinger as he negotiated peace in the Middle East in the 1970s. The sides needed to talk, but could not bear to be in the same room. On the first of the observational documentary series **Mr vs Mrs: Call the Mediator**, Kissinger was played by Irene from the National Family Mediation service in Woking. The Israelis and the Arabs were Vicky and Jason, who had broken up four years ago before their daughter was even born. They were, admitted..." http://www.thetimes.co.uk/article/mr-vs-mrs-call-the-mediator-the-border-rx729wqpv

WHAT IS IT LIKE TO BE A DIVORCE MEDIATOR?

Who gets the dog? Long-time mediator Irene Jackson on how you can avoid pricey lawyers fees if you pick mediation instead By Isobel James Tuesday 21 June 2016 at 11:25AM

This week TV cameras go behind the scenes of the UK's family mediation services, where warring couples attempt to settle their differences instead of taking them to court. Here Irene Jackson, a mediator for nine years who features in the series, gives an insight into her work...

The main bones of contention are property, money and access to children. Whatever the issue, it generally boils down to the fact that one person thinks they are entitled to something and the other person thinks they're not. The focus varies: some couples will say they can't even think about money until arrangements for the children have been sorted, others are completely in tune about where their children should live and with whom, and it is all about the pounds, shillings and pence.

The family pet can also be divisive. Dogs in particular carry a lot of importance for some people, even when there are children in the family. Emotions can run just as high.

The timing of mediation is important. Ideally you don't want to work with anyone whose relationship has just ended because often there is a disparity between how each half feels. There isn't an optimum time but ideally you are talking months – sometimes even years – as opposed to weeks.

I never underestimate how hard it is for couples to be there. When people come into mediation we are asking them to do something that is actually really alien to them. Sometimes they have just grown apart but more often than not something horrid has happened in their relationship, so the last thing anyone wants to do is sit in a room with that other person and talk amicably about how they are going to resolve their future lives.

People get fraught, upset and frustrated – but it's rarely directed at us. No matter how angry people are they do understand you are trying to support them through a difficult time. I have never felt threatened. The only slightly hairy situation I have encountered is when, on one occasion, a guy got so worked up that I genuinely thought he was going to punch his former partner. I got between them because I thought that while he might punch her he wouldn't punch me. It was pretty scary but I managed to get him out of the room and it was all fine.

Men and women behave no differently. They are both capable of anger, hurt, frustration. One thing I do see is that when it comes to arrangements for children some mothers tend to think the fathers are not terribly capable. They might have genuine justifications for feeling that way, in that the dads didn't do a lot while they were in the relationship. Equally they might not have had the chance because the mother did it all. My job is to try and unpick some of that.

Sometimes we have to mediate in different rooms. Clearly it works best when people are prepared to sit in a room together, but not everyone is able to do that. Sometimes there is just too much pain and anger, so one option is shuttle mediation, in which couples sit in separate rooms and I travel back and forth between them. It's not ideal, but at least they are communicating in some way and I have seen this lead to resolution.

Sometimes you do want to tell people to grow up and stop acting like children. But as one colleague has pointed out, that sentiment is doing children an injustice! She was only half-joking...

I don't just think mediation works, I *know* it does. Not for everyone, but for most people: on average around 70–80 per cent of the couples who attend walk away with a successful result. That doesn't mean that for the remaining 20–30 per cent mediation is a failure, either, as there is often a longer-term impact.

I was surprised that couples agreed to be filmed. Many refused, but the others saw it as a way of spreading the word. They thought it would be a good way of informing people about their experience.

 $\underline{http://www.radiotimes.com/news/2016-06-21/what-is-it-like-to-be-a-divorce-mediator}$

- http://www.telegraph.co.uk/tv/2016/06/21/mr-vs-mrs-call-the-mediator-the-most-depressing-piece-of-tv-sinc/
- https://www.theguardian.com/tv-and-radio/2016/jun/21/tuesdays-best-tv-britains-most-spectacular-backyard-builds-mr-vs-mrs-call-the-mediator
- $\frac{http://www.standard.co.uk/stayingin/tvfilm/mr-vs-mrs-call-the-mediator-follows-separated-partners-as-they-attempt-to-settle-their-affairs-a3277531.html$
- http://www.mediate.com/articles/PeacheyRbl201606027.cfm





Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

La résolution positive des conflits

Par Ahlem Hannachi, Docteur en droit.

Les conflits font partie de notre vie. Ils sont inévitables dans les relations humaines en raison de différences existantes entre les individus. Dans le domaine de rupture et de divorce, les conflits se produisent fréquemment, et il est précis de leurs attribuer un sens et de les surmonter de façon constructive plutôt que de les éviter ou de les ignorer, tendance de la majorité des individus. La plupart des individus associent le mot conflit au mot crise, bataille, guerre, dispute et violence, qui sont considérés non seulement indésirables, mais surtout préjudiciable. En conséquence, il doit être résolu. Le concept chinois qui désigne le mot conflit est composé par deux signaux superposés : un qui veut dire danger et l'autre opportunité. Le danger est de demeurer dans une impasse qui retire toutes les énergies individuelles ; l'opportunité consiste à considérer les options qui s'ouvrent à de nouvelles possibilités qui vont permettre de nouvelles relations entre les individus et créer les moyens capables de résoudre les problèmes quotidiens.

La conception du conflit a pris plusieurs variations à travers le temps. Robbins (1974) a identifié trois manières différentes à examiner : l'époque traditionnelle, l'époque béhavioriste et l'époque moderne. Dans la conception traditionnelle les conflits sont indésirables et sont à éviter à tout prix. L'époque béhavioriste les considère comme inévitables, mais ne devant jamais être encouragées. Enfin, la conception moderne reconnaît la nécessité du conflit comme un élément de qualité de la vie et de l'organisation.

Ainsi, le conflit ne doit pas être ni évité ni supprimé, mais géré efficacement. Selon l'actuelle vision, le conflit n'est ni négatif ni positif, mais naturel et inhérent à la vie, et la question principale est de savoir comment le dénouer d'une manière efficace et productive.

C'est dans ce sens, que la médiation familiale offre une nouvelle méthode de résolution des conflits basée sur leur utilisation positive.

La typologie des conflits

- Conflit réel : Deux situations sont fondamentalement en opposition et un compromis ne peut être trouvé à moins qu'il existe un arrangement entre les parties.
- Conflit contingent : le conflit n'est pas encore reconnu par les parties en litige.
- Conflit déplacé : le conflit est détourné vers des points qui ne sont pas les véritables raisons de la discorde.
- Conflit manifeste : c'est un conflit déclaré, bien qu'il puisse exister un autre caché.
- Conflit latent : l'objet du conflit n'est pas encore identifié.
- Le faux conflit: aucune raison objective ne le justifie; il se base sur une information ou une communication erronée.

Il est important de noter que les conflits ne surgissent pas nécessairement des objectifs différents. Par exemple, les parents peuvent avoir le même objectif, à savoir, le bien-être de leurs enfants, mais diverger d'opinions quant à la manière d'y parvenir. Le défi du médiateur est d'aider les individus à maîtriser leurs désirs de vengeance et agressivité pour réussir la conciliation ou pour trouver la manière compatible pour réaliser les objectifs communs.

Les objets du conflit

La première étape dans la gestion efficace du conflit est de le reconnaître. Lévesque présente un tableau élaboré par Wehr (1979) dans lequel il identifie les objets du conflit, les causes et les moyens d'intervention.

Pour le médiateur, il est important d'évaluer les objets du conflit avant de choisir une méthode d'intervention appropriée. Face à un conflit, les individus réagissent différemment. Cette différentiation des réactions dépend de leurs expériences de vie, leurs personnalités, leurs croyances et valeurs, et enfin, d'une série de facteurs qui déterminent une manière particulière d'essayer de régler les problèmes. Chacun a son propre style ; certains sont pragmatiques, ou extravertis, d'autres conciliateurs ou analytiques.

- Le type pragmatique : n'aime pas perdre le temps. Il est pratique et prend des décisions rapides basées sur des faits qu'il connaît. Il n'hésite pas à formuler ses opinions, aime la dichotomie gagnant /perdant.
- Le type extraverti : il est positif, chaleureux, sociable et convaincant. Il expose son opinion avec facilité et adore influencer les autres
- Le type conciliateur : il cherche avant tout l'harmonie et l'accord, désire que tout le monde soit heureux et évite toute sorte confrontation. Il n'exprime pas facilement ses opinions.
- Le type analytique : a besoin de faits et d'informations avant de prendre des décisions. Il aime trop les détails et ne donne pas beaucoup d'importance aux relations interpersonnelles.

Pour une bonne intervention dans un conflit, il est très important que le médiateur identifie les personnalités qui se confrontent afin de faciliter la communication entre les parties.



-4/1/1

<mark>UBMP – BUPB – BUPM</mark>

Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

Les méthodes de résolution des conflits

Il existe différentes méthodes d'intervention et de résolution des conflits qui facilitent aux parties de parvenir à un accord, mais ces méthodes sont différentes entre elles quant au mode d'obtenir un accord. L'arbitrage, la conciliation, la négociation et la médiation sont quelques unes de ces méthodes, dont les principales caractéristiques sont résumées ci-dessous.

- L'arbitrage : est un processus dans lequel les parties en conflit demandent volontairement à un tiers impartial et neutre de prendre une décision à leur place. L'arbitrage ne favorise pas le dialogue direct entre les parties. Par exemple, le juge tient le rôle d'arbitre.
- La conciliation : est un processus que vise une relation positive entre les acteurs impliqués et la diminution de l'impact du conflit. Elle favorise l'établissement d'un climat de confiance et une meilleure communication. Le conciliateur peut imposer ou conduire l'accord et ne se préoccupe pas de la satisfaction de ceux qui sont impliqués dans la résolution du conflit.
- La négociation : est un ensemble de discussions entre les parties en conflit qui se réunissent volontairement et temporairement avec l'intention de résoudre les points en litige. Si la communication est rompue, la négociation peut être faite avec l'aide d'un tiers, en général un avocat ; il s'agit alors d'une négociation par l'intermédiaire de représentants.
- La médiation : est un processus de gestion des conflits qui implique l'intervention sollicitée et acceptée d'un tiers impartial, mais les prises des décisions restent sous la responsabilité des personnes impliquées dans le conflit. Les parties (ex. les conjoints) sont les négociateurs et le médiateur facilite la discussion. Ce dernier est responsable du processus et les personnes impliquées sont responsables du résultat. Le terme de l'accord est établit par les parties elles-mêmes et rédigés par le médiateur.

Le règlement du conflit familial

Les attitudes des personnes ont tendance généralement à éviter, augmenter, maintenir ou réduire le conflit. Haynes (1989) s'inspire de cinq points de la psychologie sociale pour comprendre comment les individus tentent de résoudre un conflit :

- **Se retirer** : lorsqu'une ou les deux parties évitent de parler des différends existants dans la relation. L'intérêt de la médiation, dans ce cas, est d'aider par exemple le couple à trouver une solution consensuelle et durable.
- Minimiser: lorsque les deux parties minimisent le conflit. L'intérêt de la médiation dans ce cas est de découvrir ce que le couple par exemple tente d'éviter. Le médiateur ne cherche pas à analyser le conflit latent, mais de plutôt de le faire accepter comme légitime. Dans ce sens, le médiateur travaille sur des solutions possibles et acceptables par les parties. Il est normal ici que surgissent l'agressivité, les peurs cachées. Le médiateur oriente la discussion pour clarifier les points.
- Imposer: lorsque la partie la plus forte use de son pouvoir pour remporter la victoire. Dans ce cas, si le médiateur ne peut pas modifier l'approche du conflit conjugal par exemple, à savoir, s'il ne peut pas changer le comportement en faveur d'une relation de forces égales, il vaut mieux que le couple soit renvoyé à un avocat.
- Maintenir : lorsqu'un ou les deux parties ne désirent pas sortir de l'impasse. Il s'agit d'une stratégie des personnes parce qu'elles gagnent avec la persistance du conflit.
- Rechercher un accord : lorsque chaque partie renonce à certaines de ses revendications pour atteindre l'objectif souhaité. Le médiateur aide le couple à identifier ce qui réellement les sépare. Chacun doit vérifier clairement sa position et le médiateur, intervient alors dans les différends.
- Faire face au problème: lorsque les raisons profondes du conflit sont analysés et l'intervention se produit dans le sens d'une redéfinition du problème et de trouver une solution qui satisfait tout le monde. Le couple est le seul qui décide, rien ne lui est imposé; ni les partenaires ne sont obligés de céder l'un à l'autre; le médiateur guide seulement la gestion des conflits.

Le médiateur sera efficient s'il saura identifier les modes de communication que les couples utilisent en période de conflit. Le médiateur fait une première analyse des modes de communication entre le couple et doit s'assurer que chaque partie identifie le problème en commun. Le problème étant bien posé et reconnu par les conjoints, ils peuvent commencer à chercher la solution. En général, lorsque les couples sont en conflit, la tendance est le refus d'entrer en accord sur la nature du problème. La médiation doit réaffirmer constamment que les participants sont des partenaires et non des adversaires, et que tous les différends existants entre eux sont négociables.

Communément, les personnes en conflit ressentent une certaine angoisse, une peur, une frustration et de l'agressivité. De manière générale, le conflit est associé à quelque chose de négatif qui doit être éliminé. Au moment d'une séparation, les parties sont affaiblies et ne pensent jamais trouver une solution. Le médiateur emploie alors des stratégies et des techniques d'intervention appropriée pour la gestion du conflit offrant une certaine tranquillité d'esprit aux parties. Lorsque les individus communiquent, les perspectives d'un accord deviennent plus fortes, parce que les messages deviennent plus clairs. Les individus sauront trouver de nouvelles sorties au moment où ils cessent de voir le conflit comme une bataille à gagner et de le considérer comme un problème à résoudre.

En savoir plus sur http://www.village-justice.com/articles/resolution-positive-des-conflits,22546.html#3R0dmXmSkgl8zW1C.99



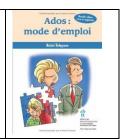


Union Belge des Médiateurs Professionnels - Belgische Unie Van Professionele Bemidelaars Belgische Union Der professionellen Mediatoren - Belgian Union Of Professional Mediators

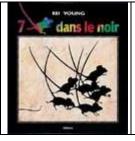
Ouvrages consacrés à la médiation... au conflit.....à la communication...

Ados: mode d'emploi - Michel Delagrave

Comment aider les parents à ne pas faire de l'adolescence une "maladie de parents "... à plus forte raison lorsqu'ils sont en perte d'autorité ? Comment les parents peuvent-ils accompagner et aimer leurs adolescents tout en les encadrant et en les dirigeant ? Voici un livre qui présente sur un mode accessible et pratique les grandes étapes de l'adolescence, et qui donne en même temps aux parents des pistes de réflexion et d'action pour qu'ils retrouvent toutes leurs capacités éducatives.



Ed. CHU Sainte-Justine, Québec 1/04/2005



7 souris dans le noir - Ed Young

Sept souris aveugles tentent tour à tour de formuler des hypothèses pour percer le mystère d'une chose bien étrange qui leur fait face. Chacun explore ainsi une partie et donne une réponse, jusqu'à un petit souriceau qui aura l'idée d'explorer cette « chose » entièrement. Une histoire à compter pour découvrir de nombreuses notions telles que les couleurs, les chiffres, les différents jours de la semaine.

Ed. Milan 15/03/1995

Familles, je vous accueille - Pratique de médiation familiale de V. Voorneveld-Brisson

Riche de nombreux exemples, cet ouvrage propose au lecteur de pénétrer dans l'espace de médiation. De découvrir ce qui s'y joue, ce qui s'y dénoue, au fil des rencontres. D'observer et comprendre pourquoi et comment la médiation permet aux familles de traverser leur conflit pour le résoudre et construire elles-mêmes leur avenir. S'adressant d'abord aux familles, l'auteur donne des clés aux professionnels des secteurs de l'enfance, de l'éducation, de la famille... Ils verront comment les outils de la médiation viennent compléter et renforcer leurs actions, grâce à une approche privilégiant la concertation pluridisciplinaire. En mettant ainsi en perspective sa pratique, l'auteur propose d intégrer la médiation familiale dans une politique globale et durable de la famille, dans l'intérêt de tous



éd. Médias & Médiations (20/03/2016)



La Médiation collective - cas d'école(s) de Yves Bourron

Quand la crise atteint un collectif de travail et l'empêche de fonctionner, quand la parole ne circule plus au sein d'un même service, quand les blocages génèrent du stress, de la souffrance, quand le conflit bloque l'institution, détruit son image, fragilise tout le système... on peut faire appel à une médiation collective.

Ed. Médias & médiations (15/01/2015)

« Mediation voor Dummies » (NL) de R.A. Wijnands*

Je hebt met iemand een conflict waar je maar niet uitkomt. Natuurlijk heb je al geprobeerd om met hem te praten, maar hij luistert niet en wil zijn eigen zin doordrijven. Je gaat liever niet naar de rechter, omdat je dat een erg grote stap vindt met een onzekere uitkomst. Waarom ga je niet naar een mediator? Mediation kan ook voor jouw conflict immers een oplossing bieden. In Mediation voor Dummies neem je plaats aan de mediationtafel. Hoe werkt mediation, wat komt erbij kijken, wat wordt er van je verwacht en welke spelregels gelden er? Na het lezen van dit boek maken ze je niets meer wijs over mediation. *advocaat en mediator

"Success as a Mediator For Dummies" (ENG) de Victoria Pynchon, Joseph Kraynak

To be an effective mediator, it's essential to possess the ability to take control of animated situations, offer advice, and facilitate discussion—all the while remaining neutral without formulating biased judgment. Success as a Mediator For Dummies helps you acquire these attributes and much more.

Voor Dummies - Édition : 01 (15/08/2016) / in English (01/04/2012)



